

MAIRIE DE  
LARGEASSE

DEUX-SEVRES

Tel 05.49.72.02.10

[communelargeasse@orange.fr](mailto:communelargeasse@orange.fr)

## EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*L'an deux mille quinze,  
Le jeudi 28 mai à 20 H 30,*

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE  
Dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire,  
A la Mairie, sous la Présidence de M. GROLLEAU Jean-Jacques, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 21/05/2015

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Présents : MM. GROLLEAU, MOTARD, MICHONNEAU, Mme BODIN,  
MM. DAVID, BAUDOIN, BONNET, HILKER, Mmes FAZILLEAUD, GILLES,  
SAUVETRE, M. ROUILLIER.

Absents : JARRY D et JARRY O.

**Objet :**  
**Logement communal**  
**Résidence Bellevue**

M. le Maire indique au conseil que Mme Madeleine GAZEAU actuellement domiciliée à Largeasse, Les Alleuds Métairies, souhaite louer l'appartement n°2 de la résidence Bellevue, 1 rue des Tilleuls.

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire :

- accepte de louer le logement T2 mentionné ci-dessus, à Mme Madeleine GAZEAU, à compter du 8 juin 2015, le bail se terminant le 7 juin 2018. Le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance, est fixé à 350€, auquel s'ajoutent des charges pour 65 € / mois. Il sera révisable chaque année au 1er janvier.
- autorise le maire à signer le bail de location avec Mme Madeleine GAZEAU, sur les bases énoncées ci-dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou Sous-Préfecture

Le :


Transmis et rendu  
exécutoire à la Sous-  
Préfecture le

Publié ou Notifié

Le

Pour Copie conforme,  
En mairie, le 2 juin 2015

Le Maire,

  
Jean-Jacques GROLLEAU



REÇU EN PREFECTURE

le 08/06/2015

Application agréée E-legalite.com

079-217901479-20150528-2015\_CM2805\_5-DE